



## PREAVIS MUNICIPAL N° 3

### **Acquisition de la parcelle N° 82 d'une superficie d'environ 70'000m<sup>2</sup> au lieu-dit « Le Sappelet » pour un maximum de Fr. 35'000.--**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les conseillers,

Depuis plus de 4 ans, la Municipalité souhaite acheter la parcelle N° 82 des CFF, qui est la dernière zone de comblement du Sappelet.

cartes de  
vaud

Guichet cartographique cantonal



Informations dépourvues de loi publique. © Etat de Vaud, géodonnées © Swisstopo 570404385.



1:5'000

03 mai 2018

Cette parcelle d'environ 70'000m<sup>2</sup>, soit 7hectares, en zone forêt est la dernière zone de comblement du Sappelet. Une offre a été faite par la Municipalité, aux CFF, pour que cette parcelle soit acquise pour un montant maximum de Fr. 35'000.00. Ces derniers ont demandé une estimation au service forestier

Cet investissement sera immédiatement payé par les liquidités et amorti dans l'année 2018.

## **CONCLUSION**

Ce préavis a été porté à l'ordre du jour du Conseil du 6 juin 2018.

Il a été soumis à la commission gestion et finances.

Fondé sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers de bien vouloir l'autoriser pour

Acquisition d'une parcelle de 70'000m<sup>2</sup> au lieu-dit « Le Sapelet » pour un montant maximum de Fr. 35'000.00

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  
Pierre-Daniel Collomb

La Secrétaire  
Patricia Porchet